APPEL A PROJET 2022  
**Promotion de l’Economie Sociale et Solidaire**

Formulaire de candidature à retourner rempli  
avant le 31 mai 2022 sur [la plateforme](https://subventions-aides.lyon.fr/aides) de dépôt des dossiers



# LES ACCOMPAGNEMENTS SOUHAITES

**Les aides proposées**

*Les candidats peuvent se positionner sur plusieurs axes d’accompagnement. Merci de numéroter le(s) accompagnement(s) souhaité(s) par ordre de priorité (1 = plus important). Jusqu’à 3 vœux possibles.*

Soutien financier

*Merci de préciser le montant souhaité :*

Expertise économique et financière

Mise en réseau avec des acteurs publics et/ou privés du territoire

Valorisation de son utilité sociale

Accompagnement sur la posture de dirigeant

Renforcer la dynamique collective du projet

Aide à l’implantation de l’activité

Autres accompagnements possibles

*Merci de préciser le(s)quel(s) en vous référant à l’appel à projet:*

**Accompagnement n°1 (sauf « Soutien financier ») : précisez vos attentes par rapport au projet**

*Merci de respecter la taille du cadre*

**Accompagnement n°2 (sauf « Soutien financier ») : précisez vos attentes par rapport au projet**

*Merci de respecter la taille du cadre*

**Accompagnement n°3 (sauf « Soutien financier ») : précisez vos attentes par rapport au projet**

*Merci de respecter la taille du cadre*

# L’INSCRIPTION DE VOTRE STRUCTURE ET VOTRE PROJET DANS L’ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

**Respect des principes de l’économie sociale et solidaire.**

**4.1 Dans quelle mesure votre structure s’inscrit-elle dans le respect des principes de l’ESS ?**

**- La poursuite d’une utilité sociale :**

**- La gouvernance collective et démocratique :**

**- La lucrativité limitée :**

**- L’implication des parties prenantes :**

**- L’ancrage territorial : (*part des achats de produits et services locaux, participation à des initiatives locales…)***

*De 4.2 à 4.5, le porteur de projet renseignera la ou les rubriques en correspondance avec l’action visée par la demande.*

**4.2 L’inscription du projet dans une logique économique**

*(Production de biens et services solidaires, création d'emplois pérennes sur le territoire, modèle économique du projet au-delà des aides accordées, accessibilité prix des biens et services)*

**4.3 La réponse à un besoin s’inscrivant dans la transition écologique et sociale**

*(Problématique s’inscrivant dans les champs de l’environnement, de l’économie circulaire, de la réduction des déchets, de la justice sociale, de la solidarité, de la lutte contre les inégalités et les exclusions, apportant un soutien à des personnes en situations de fragilité, à la préservation et au développement du lien social, à l’éducation et la citoyenneté…)*

**4.4 La dimension collective et l’ancrage territorial**

*(Mise en réseau d'acteurs, gouvernance, implication des habitants, des bénéficiaires et de toute autre partie prenante, réponse à un besoin du territoire, contribution à l’animation du territoire...)*

**4.5 Le caractère d’innovation sociale du projet le cas échéant**

*(Réponse nouvelle à des besoins sociaux peu ou mal satisfaits).*